



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

tourisme : personnel

Question écrite n° 71831

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat au tourisme sur l'intégration des femmes dans les postes de responsabilité au sein de son ministère. Il lui serait reconnaissant de bien vouloir lui indiquer le pourcentage de femmes travaillant dans ses services, par catégories, et si son secrétariat d'Etat entend mettre en place des moyens tendant à favoriser et à promouvoir par le travail et les responsabilités la place des femmes dans la société.

Texte de la réponse

Sur un effectif total de 320 agents à la direction du tourisme, 186 sont des femmes (soit 58,13 %) dont 69 en catégorie A (21,56 %), 31 en catégorie B (9,69 %) et 86 en catégorie C (26,88 %). Conformément à la circulaire du Premier ministre du 6 mars 2000, des mesures ont été prises afin d'associer, de façon équilibrée, les femmes et les hommes à la prise de décisions. Ainsi, à la direction du tourisme, 5 postes de chef de bureau sur 10 ont été confiés à des femmes. De plus, le poste de chef de la mission communication, directement rattaché au directeur du tourisme, est également occupé par une femme ainsi que celui de chef de la mission de l'information et de la documentation. Au sein des services déconcentrés du tourisme, les fonctions de délégué régional au tourisme sont progressivement confiées à des femmes afin de tendre à une parité femmes-hommes sans pour cela privilégier a priori les unes par rapport aux autres : 9 femmes occupent ce poste dont 3 ont été nommées au cours du dernier trimestre 2001. Certes, ce mouvement devra être poursuivi au niveau de l'encadrement supérieur afin d'améliorer peu à peu la représentation des femmes dans ces emplois ou fonctions.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71831

Rubrique : Ministères et secrétariats d'Etat

Ministère interrogé : tourisme

Ministère attributaire : tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 janvier 2002, page 264

Réponse publiée le : 11 mars 2002, page 1460